

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

3704 - Le problème de l'oubli du Coran

question

Quand j'étais petit, je me rendais à une école possédant un internat pour y apprendre le Coran par coeur. Et puis j'ai cessé de la fréquenter après avoir mémorisé 4 parties. C'était dû à mon incapacité de réconcilier l'école coranique et l'école publique en même temps. À l'époque, j'étais âgé de 12 à 13 ans donc mineur. Est-ce que cela implique un péché de ma part après 20 ans des faits, vu que j'ai oublié les quatre parties apprises ? Les gens m'ont dit que cela constitue un grave péché et que je dois me les remémorer. Je suis perplexe et voudrais votre aide.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun doute que l'oubli est naturel chez l'homme. Celui-ci n'est appelé insane qu'à cause de sa disposition à oublier.

La fréquence de l'oubli varie d'une personne à une autre. Cela peut devenir fréquent ou rare en fonction des dons qu'Allah fait à ses serviteurs en matière de mémoire.

Le Saint Coran échappe aux gens. Si le musulman ne le révise pas en permanence et n'entretient pas ce qu'il en a appris par coeur.

L'oubli peut aussi être une source de leçons. Parmi celles-ci figurerait la mise à l'épreuve des coeurs des serviteurs afin de faire la distinction entre le coeur attaché à la permanente récitation du Coran et celui qui n'y est attaché que pendant le temps de la mémorisation et qui s'en détourne par la suite et l'oublie.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Il est aussi possible qu'il y ait parmi les leçons la consolidation des motifs qui poussent le musulman à s'adonner à une fréquente lecture du Saint Coran afin de remporter une énorme récompense liée à chaque lettre qu'il prononce. S'il ne lui arrivait pas d'oublier, il ne s'adonnerait pas à une fréquente lecture. Ce qui le priverait de la récompense liée à la révision et à l'entretien. La peur d'oublier vous incite à la récitation pour obtenir davantage de récompense auprès de votre maître. En effet, vous aurez pour chaque lettre un bienfait multiplié par dix.

Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a exhorté à l'entretien du Coran pour éviter l'oubli. Il a aussi mis en garde contre sa négligence à travers de nombreux hadith parmi lesquels :

1. Celui rapporté par Boukhari d'après Ibn Omar (P.A.a) qui dit que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Le mémorisateur du Coran est comparable à un propriétaire de chameaux bien attachés. S'il les entretient bien, ils lui restent intacts. Autrement, ils se sauvent.** (Boukhari, 5031)

Il est bien connu que quand les chameaux se sauvent, leur propriétaire ne les récupère qu'au prix de grands efforts. Il en est de même de celui qui a mémorisé le Coran. S'il ne le révise pas, il lui échappe et il lui faudrait alors faire d'énormes efforts pour se remémorer.

Al- Hafiz Ibn Hadjar dit dans al-Fateh (9/79) dans le cadre de son commentaire du présent hadith : « L'entretien consolide dans l'esprit la matière mémorisée. De la même manière, le chameau bien attaché (à un arbre...) reste bien gardé. Le chameau est spécifié ici parce qu'il constitue l'animal domestique le plus prompt à s'échapper et celui dont la récupération pose la plus grande difficulté.

2- Dans son Sahih (N°790-791) Mouslim a rapporté d'après Abou Moussa al- Ash'ari (P.A.a) que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Entretenez le Coran. Au nom de Celui qui tient mon âme en Sa main, il est plus prompt à s'échapper que les chameaux attachés.**

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

3- Boukhari (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a rapporté d'après Abd Allah que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Rien n'est pire de la part de l'un d'eux que de dire : j'ai oublié un tel ou tel verset. En effet, on lui a fait oublier. Remémorez-vous le Coran. Car il est plus prompt à s'échapper de la mémoire des hommes que ce bétails..** (Sahih de Boukhari, 5032).

Al-Hafiz dit dans al-Fateh (9/81) Ibn Battal dit : ce hadith corrobore les deux versets : **Et récite le Coran, lentement et clairement. Nous allons te révéler des paroles lourdes (très importantes).** (Coran, 73 :4-5) et **En effet, Nous avons rendu le Coran facile pour la méditation. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir?**Coran, 54 :17).

Il est facilité à celui qui s'en occupe en permanence. Quant à celui qui s'en détourne, il le perd. Ceci constitue une exhortation à une constante révision visant à éviter l'oubli.

Le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) a donné cet exemple parce qu'il est plus apte à élucider le sens voulu. C'est pourquoi il l'a même renforcé par un serment quand il dit : **Au nom de Celui qui tient mon âme en Sa main** C'est une mise en relief de l'importance de la révision attentive du Coran.

4- Quant au hadith d'Anas ibn Malick (P.A.a) dans lequel il rapporte que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **On m'a montré les péchés des membres de ma communauté et je n'en ai pas vu un péché plus grave que celui d'un homme qui a appris un verset ou une sourate du Coran puis l'a oublié** , ce hadith est faible selon Boukhari et at-Tirmidhi. Voir Takhrīj, Mishkat al-Massabih d'al-Albani, N°720.

L'imam Ibn al-Moundhir (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit dans Moutashabih al-quran (p.52) : **Les ancêtres pieux redoutaient l'oubli du Coran parce qu'ils le considéraient comme un défaut.**

As-Souyoti dit dans al-Itqan, 1/106 : « L'oubli du Coran constitue un péché majeur selon une

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

déclaration sans ambages de Nawawi dans ar-Rawdha et ailleurs, compte tenu du hadith : **On m'a montré les péchés des membres de ma communauté....** .

Pour bien fixer le Coran dans la mémoire, il faut prendre l'habitude de l'utiliser dans les prières en général et dans celles de la nuit en particulier. Les ancêtres pieux lisaient le jour et le récitaient la nuit.

Cher auteur de la question.

Si vous faites de votre mieux pour réviser le Coran, vous ne commettez aucun péché, s'il vous arrive d'en oublier quelques portions. Ce qui est blâmable c'est la négligence poussée à outrance qui se caractérise par l'abandon de la révision.

Nous demandons à Allah le pardon.

Mon Seigneur, fais du Coran incommensurable, le printemps de notre cœur, la lumière de nos poitrines (esprits) le facteur de dissipation de notre tristesse et de nos soucis. Mon Seigneur, apprends nous ce que nous ignorons et rappelle nous ce que nous avons oublié. Tu es audiant et omniscient.